

Le Service Ressources Humaines

MISSIONS DU SERVICE

Le service Ressources Humaines fait partie des services supports. Il est composé : d'une DRH, d'une chargée RH, d'une chargée de paie et d'un apprenti en Master RH.

| Mise en œuvre et sécurisation de la politique RH

La politique RH est définie par la direction générale de l'association. Elle est mise en œuvre et sécurisée par la direction des ressources humaines.

| Gestion administrative du personnel

Gérer de l'entrée à la sortie le dossier administratif des salariés de l'association (contrat de travail, maladie, formation, médecine du travail, congés payés etc.).

| Paie

Produire chaque mois les bulletins de salaire de l'ensemble du personnel de l'OGFA.

| Accompagnement des salariés de l'association

Le service des ressources humaines est présent pour accompagner chaque salarié tout au long de son parcours professionnel au sein de l'association. Il est également un service support pour les chefs de service et les coordinateurs.

| Veille sociale et réglementaire

Se tenir informé des évolutions réglementaires et conventionnelles et les appliquer, si nécessaire à l'OGFA.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes formées en 2023 : **188 stagiaires pour 2240 heures**

Nombre de contrats ou d'avenants signés : **325**

Turn-Over CDI : **1,52%**

Taux d'absentéisme : **11,03%**

FAITS MARQUANTS

| Renouvellement du CSE

Après des élections partielles en octobre 2021, puis en mars 2023, le mandat du CSE a pris fin en décembre 2023. Suite à de nouvelles élections en décembre dernier, le CSE a été renouvelé. Il compte 10 titulaires (non-cadre et cadre) et 6 suppléants (non-cadre et cadre).

| Avenant à l'accord sur le temps de travail

Le 1^{er} janvier 2023, est entré en vigueur, l'avenant à l'accord sur le temps de travail, négocié et signé fin 2022. Il prévoit notamment, le décompte des congés payés sur l'année civile (du 1^{er} juin N-1 au 31 mai N auparavant). La période de transition entre les 2 méthodes de calcul se fera tout au long de l'année 2023.

| Indicateurs RH

Les indicateurs RH permettent de piloter l'organisation RH, mais également les politiques demandées par la Direction Générale et mises en œuvre par les RH (politique formation, politique d'embauche et d'intégration, politique handicap etc.). Ces indicateurs ont été mis en place début 2023.

PERSPECTIVES

| Départ à la retraite DRH

Le 31 janvier dernier Isabelle COSQUER a pris sa retraite. Véronique GERVAIS est arrivée le 1^{er} février.

| Changement du logiciel de gestion des temps (GTA) et mise en place d'un SIRH

| Optimisation et sécurisation de l'organisation RH